

# CDEN du 9 décembre 2016

## Présents :

- Vice-Président du Conseil Départemental
- DASEN : Madame Lutic
- SG DASEN
- IEN (Mme Dumont)
- DOSE
- FSU (4)
- UNSA (2)
- CGT (1)
- FCPE
- Représentants du Conseil Départemental
- Associations complémentaires
- DDEN

Le CDEN du lundi 5 décembre ayant été ajourné (quorum non atteint), Madame la Préfète ne pouvait être présente ce jour.

## Déclaration de la FSU

## Approbation du compte-rendu du CDEN du 17 octobre 2016

## IRL (Indemnité Représentative du Logement des instituteurs)

- Elle est revalorisée chaque année.
- Concerne deux communes : Aurillac et Ytrac.
- Vote : POUR (à l'unanimité)

## Présentation de la sectorisation des collèges (B.DELCROS, sénateur, vice-président du Conseil Départemental)

- Large concertation débutée il y a un an avec les principaux de collèges.
- La capacité d'accueil de chaque collège a été vérifiée.
- Consultation de tous les conseillers départementaux.
- Les conseils d'administration des collèges ont été consultés et ont donné leur avis.
- ➔ Le choix a été fait de conserver les 22 collèges du département pour garder un service de proximité pour les collégiens, et pour préserver les services territoriaux.
- Les critères retenus :
  - mixité sociale
  - proximité de service
  - respect de la liaison CM2/6<sup>ème</sup>
  - temps de transport
  - éloignement du domicile

➔ La nouvelle sectorisation sera mise en application à la rentrée 2017.

## UNSA

Souhaite revenir sur un point qui n'apparaît pas dans le compte-rendu du précédent CDEN et demande à s'exprimer dans le cadre d'une intervention.

Regrette de ne pas avoir disposé des documents de travail en amont du CDEN.

Evoque l'idée d'une « clause de sauvegarde » pour la DGH dans le 2<sup>nd</sup> degré, sur le modèle de la Convention rurale bien connue pour le 1<sup>er</sup> degré.

#### **CGT**

- Liaison CM2-6<sup>ème</sup> très importante
- Sur la carte proposée par le Conseil départemental, 5 communes ont encore le choix de leur collège de secteur : c'est dommage.
- Il faut supprimer la bi-sectorisation.
- Courriers au président du Conseil départemental qui sont restés sans réponse ...

#### **FSU**

- Comment la capacité d'accueil des collèges a-t-elle été évaluée ?  
L'exemple du collège de La Ponétie est évoqué avec des divisions à 30/31 élèves (avec les élèves en inclusion). A la rentrée prochaine, il faudrait accueillir en plus des élèves de communes supplémentaires.

#### **DDEN (Jean-Paul PEUCH)**

- Il y a eu de la concertation, certes, mais qui a manqué de niveau d'information suffisant.
- On a en gage la réussite des élèves.
- Le conseil départemental n'a pas tenu assez compte du travail des enseignants.
- Souhaite évoquer le problème des transports scolaires → vers la gratuité ?

#### **UDAF (Paul ANTHONY)**

- Problèmes dans les collèges ruraux, qui ne seront pas faciles à gérer
- Attitude des familles, qui cherchent la solution la plus appropriée. Mais il y a un travail de solidarité à assumer dans la répartition des moyens d'enseignement.
- Problème des transports scolaires → coût

#### **FCPE (Mr BENOIT)**

- Regrette que la FCPE n'ait pas été associée en amont au projet.
- La sectorisation telle qu'elle est présentée poserait des difficultés d'organisation aux familles en termes de transports.

#### **Les réponses du Conseil Départemental (Monsieur Delcros)**

- Aucune solution ne permet de retenir 100% des critères ciblés
- Les seules dérogations accordées seront les dérogations de droit.
- Les principaux des collèges ont été réunis et ils devaient transmettre à leurs équipes le fait que ce chantier de sectorisation allait être mené en 2016. Leur avis devait être recueilli en cours d'année 2016.
- Pourquoi les 22 collèges ? pour maintenir un niveau de service que les parents et les enfants sont en droit d'attendre.

Un travail est mené avec l'Education Nationale pour imaginer les perspectives d'évolution de chaque collège, quelle offre pédagogique le collège est capable d'offrir (section ski à Murat, cantine Bio ailleurs, projet internat, projet culturel ...). Chaque projet devra trouver sa place dans un projet de territoire. L'idée sera de communiquer sur l'offre éducative du département pour attirer des élèves d'autres départements.

- Mr Delcros rappelle qu'il approuve totalement la signature de la Convention rurale pour le 1<sup>er</sup> degré, ainsi que l'avenant.
- L'idée serait de faire la même chose dans le 2<sup>nd</sup> degré : contractualisation de 3 ans avec des objectifs et des moyens fixés.
- Mr Delcros (sénateur du Cantal) informe le CDEN qu'il présentera, et défendra, cette semaine au Sénat un amendement à l'Acte II de la loi Montagne afin que puisse être signées des Conventions pour le 2<sup>nd</sup> degré en zone Montagne.

## **FSU**

- La FSU fait part de son inquiétude quant aux « collèges de territoires », qui seront la continuité des « écoles de territoires ». Les offres pédagogiques particulières qui seront proposées par chaque collège ne seront que des vitrines pour attirer et être meilleurs que les autres pour survivre tout simplement.

## **UNSA**

- La bi-sectorisation met en danger les collèges de la périphérie aurillacoise.

## **CGT**

- Liaison CM2-6<sup>ème</sup> : en cas de bi-sectorisation, cela poserait problème aux collègues, qui ne peuvent ni se couper en deux pour assister aux réunions, ni mener de front deux projets différents dans leur classe en cas de travail conjoint avec le collège de secteur.

## **Madame la DASEN**

Ajoute que cela concerne les collègues de CM2, mais également de CM1 puisque l'on est dans le cadre du cycle 3.

## **UNSA**

Propose la rédaction d'un vœu à l'intention du Conseil départemental.

« Le conseil départemental doit se repositionner sur la sectorisation des collèges et supprimer la bi-sectorisation. »

## **Vote : sectorisation des collèges**

Pour : 5 (représentants des élus 3 / JPA 1 / UDAF 1)

Contre : 5 (FSU 4 / CGT 1)

Abstention : 4 (UNSA 2 / FCPE 2)

## **Vote : vœu à l'initiative de l'UNSA**

Pour : 11 (FSU 4 / CGT 1 / UNSA 2 / FCPE 2 / JPD 1 / UDAF 1)

Contre :

Abstention : 3 (représentants de élus 3)

*Vos délégués FSU en CDEN*

*Marie GALAND, Stéphanie LAVERGNE, Lionel MAURY, Nicole MILHAU*